



Changement de statut etudiant Salarie

Par **mamo0101**, le **08/10/2011** à **18:27**

Bonjour,

Je suis étudiant Âgé de 27 Ans. En mois d'avril, j'ai décroché un CDI donc j'ai déposer auprès de la prefecture de Belfort le Changement de statut. Je viens d'avoir un refus et j'ai fait un recours gracieux, mais la direction de travail de Belfort m'ont dit que c'est pas a moi de faire le recours mais c bien l'entreprise qui doit le faire autrement ils acceptent pas mon recours.

Moi je sais que j'ai le droit de déposer un recours et eux ils veulent nous faire croire ces idées la qui n'ont pas de bases

Comme je sais qu'il y a beaucoup d'étudiants comme moi qui doivent faire un recours (en ce moment y a trop de refus pour cause n'ont valable a nos yeux) alors je veux créer un mouvement pour montrer notre mécontentement contre ces défavorables inacceptables.

Je veux du monde et si quelqu'un sait comment créer un mouvement sur le net et exactement sur Facebook son idées et la bienvenue et soyons nombreux car l'union fait la force (c'est mieux de faire les choses en groupe que de le faire tous seul)

Merci pour votre réponse alors soyons réactif il faut réagir car il vont alléger l'article de 31 Mai d'après les info de 20 sur tf1 ils ont parler de ça le 5 octobre vous pouvez le revoir sur le site TF1 rubriques de Info la date 05/10/2011.

Alors montrer vous ceux qui ont ce probleme ou ceux qui veulent nous aider merci...

Par **Domil**, le **09/10/2011** à **00:10**

un mouvement sur le net composé d'anonymes n'a aucun impact. Créez une association

Par **mamo0101**, le **10/10/2011** à **11:12**

Créer une association prend du temps alors qu'il faut réagir rapidement et même s'il faut faire

une marche a paris pour montrer qu'on a pas eu nos droit.

Décrocher un CDI ça veut dire qu'on le mérite après des entretiens et des déplacement en toute la France alors je ne vois pas pourquoi ces refus

Merci de participer et de répondre a ce message le plus rapidement pour avoir une force et être efficace sur nos revendication .

Merci.

Par **mamo0101**, le **10/10/2011** à **11:14**

et pour une association une fois une masse d'étudiants qu'on le même problème ont réuni oui bien sur on va créer une association mais maintenant il faut les réunir voila mon but